



NOTRE-DAME-DE-LA-MER
1 place de la mairie
Hameau de la Haie de l'Ecu
78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 JUIN 2023**

| | |
|-----------------------|------------|
| En exercice : | 17 |
| Absents : | 06 |
| Présents : | 11 |
| Pouvoirs : | 03 |
| Votants : | 14 |
| Date de convocation : | 13/06/2023 |
| Date de publication : | 20/06/2023 |

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLOC, le Maire.

Etaient présents : Alain BERRY, Thomas BREBION, Michel CHEVALLIER, Fabienne COUPLAN, Jean-François LOPEZ, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Henriette MOJRANO, Dominique POREE, Luc VIGNERON, Thierry WURTZ

Absents excusés ayant donné pouvoirs : Bruno BOUVERY ayant donné pouvoir à Thierry WURTZ, Vincent FILLOT ayant donné pouvoir à Jean-Luc MAILLOC, Didier RAYNAL ayant donné pouvoir à Alain BERRY

Absents excusés : Alban BODEVIN, Luc VERDURE,

Absent non excusé : Dominique JOLIVEL,

Secrétaire : Dominique POREE

Ouverture de la séance à 18h30

Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour :
Décision Modificative n° 1 – Opérations d'Amortissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'UNANIMITE cet ajout à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2023

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 4 MAI 2023.

LISTE DES DELIBERATIONS

| DATE | NUMERO | OBJET | APPROUVE |
|------------|-------------|--|----------|
| 19/06/2023 | DE_2023_018 | Adhésion au service RGPD du Syndicat Mixte et nomination d'un délégué à la protection des données | Oui |
| 19/06/2023 | DE_2023_019 | Autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité | Oui |
| 19/06/2023 | DE_2023_020 | Attribution du marché triennal 2020-2022 concernant l'aménagement de chaussée et dépendances des voiries communales | Oui |
| 19/06/2023 | DE_2023_021 | Décision Modificative n°1 – Opérations d'amortissement | Oui |

Questions diverses

- 1- Désignation des délégués dans le cadre du renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales pour la période de 2023-2024-2025 et qui participeront aux travaux de la commission en tant que délégués de l'administration désignés par le préfet.
Ce sont présentés Mme MOJARANO Henriette et Mr LOPEZ Jean-François.
- 2- Pour limiter l'entretien des hautes herbes au niveau de la voie douce, un essai sera réalisé par la mise en place de toile de paillage côté route.
- 3- Au vu des équipements mis à disposition des loueurs de la salle des fêtes, et sans remettre en cause la gratuité pour les associations de Notre-Dame-de-la-Mer, une réflexion peut être envisagée sur la nécessité de modifier le coût de la location pour les associations extérieures.
Pour mémoire, les tarifs actuels sont :
 - Une location par an : gratuite
 - A partir de la deuxième location dans l'année : 100,00 €.Sujet à discuter, après réflexion, lors du conseil municipal du 15 septembre 2023.
- 4- Le prochain journal communal sera distribué à partir de la mi-juillet
- 5- Henriette MOJARANO a indiqué que Mr et Mme DUMBOVSKI habitants du chemin du moulin, et suite aux intempéries du week-end, avaient beaucoup d'eau et de boue sur leur terrasse. Elle souhaitait savoir s'il y avait possibilité de régler la situation avant les travaux de voirie.
Monsieur WURTZ lui répond que la solution sera résolue lors des travaux de voirie.
- 6- Thomas BREBION informe que la brocante s'est déroulée dans la convivialité et qu'elle était très bien organisée.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h20.

Le Maire,
Jean-Luc MAILLOC

